ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC **140-2**

12 septembre 2025
Original : anglais

F

Conseil international du Café
140e session
13-17 octobre 2025
San Pedro Sula (Honduras)

Admission d'observateurs

Contexte

1. Conformément à la disposition de l'Article 11 de l'Accord international de 2007 sur le Café (Accord de 2007), les pays non membres et les organisations visées aux Articles 15 et Article 16 dudit accord peuvent être invités par le Conseil à assister à n'importe laquelle de ses sessions en qualité d'observateur.

2. La règle 5 du Règlement de l'Organisation dispose que, au début de chaque session, le Conseil décide de l'admission d'observateurs et énumère les points de l'ordre du jour du Conseil et des réunions des comités qui seront ouverts aux observateurs admis[1].

3. Tout observateur visé à la règle 5 du Règlement de l'Organisation souhaitant assister à la 140e session du Conseil aurait dû demander à bénéficier du statut d'observateur en soumettant à la Directrice exécutive une demande écrite avant le 28 août 2025.

4. Il est suggéré que les points de l'ordre du jour du Conseil relatifs aux questions financières et administratives soient réservés aux Membres lors de cette session.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner et, le cas échéant, à approuver l'admission des observateurs figurant à l'Annexe I et les points et les réunions qui leur seront ouverts à la 140e session.

[1] *Le paragraphe 5 de la règle 34 dispose que le Règlement de l'OIC s'applique aux réunions des comités et autres organes subsidiaires et consultatifs.*

ANNEXE I

OBSERVATEURS INVITÉS À ASSISTER/DEMANDANT À ASSISTER
À LA 140E SESSION DU CONSEIL

12 SEPTEMBRE 2025

CATÉGORIE	POINTS QUI L'INTÉRESSENT
Pays non membres	
Arabie saoudite, Royaume d'	Tous sauf les points FA*
Canada	Tous sauf les points FA
Jamaïque	Tous sauf les points FA
Mozambique	Tous sauf les points FA
République dominicaine	Tous sauf les points FA
Trinité-et-Tobago	Tous sauf les points FA
Organisations intergouvernementales	
Banque africaine de développement (BAD)	Tous sauf les points FA
Banque interaméricaine de développement	Tous sauf les points FA
Banque mondiale	Tous sauf les points FA
Centre du commerce international (ITC) CNUCED/OMC	Tous sauf les points FA
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	Tous sauf les points FA
Fonds commun pour les produits de base (FCPB)	Tous sauf les points FA
Fonds international de développement agricole (FIDA)	Tous sauf les points FA
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Tous sauf les points FA
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	Tous sauf les points FA
Organisation internationale du Travail (OIT)	Tous sauf les points FA
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Tous sauf les points FA
Autres organisations internationales et régionales pertinentes	
Organisation interafricaine du Café (OIAC)	Tous sauf les points FA
Organisations non gouvernementales et associations du café du secteur privé	
Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM)	Tous sauf les points FA
Alliance de Bioversity International – CIAT	Tous sauf les points FA
Association africaine des cafés fins (AFCA)	Tous sauf les points FA
Association des Cafés de Spécialité (SCA)	Tous sauf les points FA
Association nationale du café des États-Unis d'Amérique (NCA)	Tous sauf les points FA
Association japonaise du café	Tous sauf les points FA
Conservation International (CI)	Tous sauf les points FA
Fédération européenne du café (ECF)	Tous sauf les points FA

Global Coffee Platform (GCP)	Tous sauf les points FA
International Women's Coffee Alliance (IWCA)	Tous sauf les points FA
PROMECAFE	Tous sauf les points FA
World Coffee Research	Tous sauf les points FA

**points FA = points relatifs aux questions financières et administratives*